

POLITIQUE FISCALE, REDISTRIBUTION ET SECURITÉ SOCIALE¹

“La mise en marche de ce moulin satanique fait en sorte que plus les entreprises sont rationnelles, plus ses répercussions au sein de la logique sociale en vigueur sont irrationnelles”. (Ricardo Antunes, professeur de UNICAMP, interview au Jornal do Brasil du 14/01/2001)

INTRODUCTION

Le moment présent est marqué par la conscience du fait que la logique de l'accumulation de capital de l'étape présente de la globalisation capitaliste vise à obtenir des bénéfices toujours plus élevés, tout en privilégiant le travail “mort” au détriment du travail “vivant”, et en faisant descendre les formes de rémunération du travail “vivant” jusqu'aux limites inférieures de survie. Ceci explique la tendance planétaire, signalée par plusieurs chercheurs, de reprise des mécanismes de concentration de rente et de richesse, tout comme lors de la Grande Dépression des années 1930.

Parallèlement à la précarisation et à la réduction des rémunérations du travail, l'on assiste également, dans plusieurs pays du monde, au démantèlement de ce qu'on s'accorde à appeler l'Etat du Bien - Etre Social; il est caractérisé par une répartition plus ou moins égalitaire des fruits de la croissance économique et du progrès technique, pourtant géré par un Etat interventionniste ou social-démocrate, au moyen d'instruments de politique fiscale et des institutions de sécurité sociale, sans participation effective de la société.

Le moment présent est donc rempli d'incertitude et de doutes. Nous laissons derrière nous un monde somme toute prévisible, où les individus, les familles, la société, les rapports entre les pays suivaient un mode de vie déterminé. Ces temps nouveaux, propices à la construction d'une Histoire

¹ Redigé par Marco Mourão, Brasília, et Ceci Juruá, Rio de Janeiro. Traduit du portugais par Catherine de Arruda Lambelet.

nouvelle, exigent une action sociale réfléchie et responsable, de tendance holistique, ceci malgré le fait que des coupures analytiques sur les divers aspects de la vie sociale soient nécessaires. Ainsi, le thème dont nous nous occupons au sein de notre PSES, bien qu'il se doive d'être traité séparément, interagit fréquemment avec les autres chantiers. Nous retenons que les points clé de notre Chantier 5 sont la redistribution des revenus et de la richesse, ainsi que de la sécurité sociale; dans ce contexte, nous considérons que la politique fiscale est un instrument pour la réalisation des objectifs de redistribution et de protection sociale. Par option méthodologique, nous commencerons par quelques commentaires sur la politique fiscale, pour analyser ensuite les deux thèmes principaux du Chantier.

1- ETAT ET POLITIQUE FISCALE: UNE QUESTION IDEOLOGIQUE

A propos de l'action fiscale, tribulaire et de dépenses budgétaires de l'Etat, nous sommes en mesure de classer trois types de réponses, selon la doctrine adoptée.

D'après l'Economie Classique, Néoclassique et celle des Nouveaux Classiques, le devoir principal de l'Etat est de garantir l'ordre (la sécurité), la défense de la nation, fournir justice et administration, et quelque autre chose qui stimule le libre échange. Ces courants soutiennent que le budget public se doit d'être équilibré et neutre par rapport aux objectifs sociaux coordonnés par le marché, et d'éviter de l'utiliser en tant qu'instrument de politique économique. Cependant, les néo-classiques, entre la fin du XIX ème siècle et le début du XX ème, ont toléré que l'action de l'Etat soit amplifiée, ceci seulement au cas où des failles dans le marché apparaîtraient: monopoles, cartels, externalités, chômage, etc.,; cette intervention donnera lieu à ce que l'on nomme la "*fonction allocative de l'Etat*". L'Economie du Bien-Etre Social est un courant qui dérive également des néo-classiques, et qui inclut, en plus de la fonction allocative, la "*fonction redistributive de l'Etat*", qui vise à réduire les inégalités provenant des failles du marché.

La crise des années 1930 a suscité la réponse hétérodoxe de l'économiste anglais John M. Keynes. Comme le marché n'avait pas été capable de garantir le plein emploi des facteurs productifs, Keynes a démontré que le niveau de la rente ne dépend pas seulement de la capacité productive, mais principalement du niveau de la demande effective. On peut venir à bout d'une récession en augmentant la demande effective, en augmentant les achats du Gouvernement.. D'après Keynes, l'augmentation des dépenses publiques doit viser à combattre le chômage et à réactiver le secteur privé; dans ce cas, un déficit budgétaire peut se justifier; il sera combattu

postérieurement, dans la phase suivante du cycle de récupération et de croissance économique. Selon la vision de Keynes, l'analyse des cycles d'activité économique et le soutien de politiques fiscales anti-cycliques et compensatoires sont de fondamentale importance;; c'est ce que l'on nommera la "*fonction stabilisatrice de l'Etat*".

Nous arrivons enfin au troisième volet de l'analyse de l'Etat et de la politique fiscale : le marxisme. Marx observa que dans les sociétés dominées par la logique de l'accumulation de capital et par la lutte des classes, les appareils d'Etat sont soumis à l'emprise du capital et de la classe socialement dominante, la bourgeoisie, propriétaire monopolisante des moyens de production. Dans cette optique, la politique fiscale vise toujours à favoriser la reproduction de la domination capitaliste, aussi bien du point de vue des impôts que de celui des dépenses publiques. Cependant, comme l'Etat possède une fonction légitimatrice par rapport aux classes sociales qui lui permettent d'exister, il existe un processus contradictoire, qui exige la réalisation de dépenses sociales. Cette contradiction gère une crise fiscale de l'Etat, représentée par le déficit fiscal, par exemple.

2 - DISTRIBUTION DES REVENUS ET DE LA RICHESSE

Il s'agit d'un thème très polémique. Le document de la Banque Mondiale (BIRD), "la Croissance est bénéfique pour la pauvreté", par David Dollar et Aart Kray), rejettent les critiques selon lesquelles la globalisation augmente la pauvreté. D'après eux, la garantie du maintien et de l'augmentation du revenu dépend des politiques soutenues par le FMI et par d'autres agences bilatérales, qui exigent l'équilibre des comptes publics ainsi que l'austérité fiscale. Les mesures traditionnelles n'ont aucun effet sur la situation des misérables. L'ouverture commerciale bénéficierait les populations de bas revenu.

Cependant, d'après d'autres auteurs, la globalisation actuelle, dominée politiquement par les Etats-Unis, n'a fait que favoriser l'augmentation des niveaux de concentration de la propriété et du revenu, à des niveaux compatibles avec aucun programme d'assistance sociale : par exemple, le programme brésilien de distribution de corbeilles d'aliments de base, assez humiliant d'ailleurs, comme le signale le Frère Betto (Folha de São Paulo, 14/01/2001). Mais que faire, lorsque "le pourcentage de la surface totale occupée par le 10 % des plus grandes propriétés rurales du pays (...) augmente de 77,1 à 78,6%", comme au Brésil entre 1992 et 1998? [ibid] Au Brésil toujours, l'on sait que la part des salaires dans le revenu national brut n'est que de 38%; les 62% restants font partie des rendements de capitaux

4

(loyers, intérêts et bénéfices). cette tendance a également été observée dans quelques pays du monde développé, où la participation des salaires a diminué, comme en France, par exemple, de 70 à 60%.

Au long du XX^{ème} siècle, surtout en Europe Occidentale et Septentrionale, la politique fiscale a été un instrument puissant de contention et de revirement des tendances inégalitaires de revenu héritées du capitalisme libéral. Les principaux instruments utilisés ont été des impôts progressifs et sélectifs, une taxation de la richesse et des héritages, une mise à disposition publique et gratuite, ou fortement subsidiée, de biens dits "méritoires" (santé, éducation, logement) et un système de sécurité sociale universalisé basé sur la répartition .

Quant à la distribution de la richesse, des mesures comme un salaire minimum réellement capable de combler les nécessités du travailleur et de sa famille, une réforme agraire et urbaine, un soutien au mouvement syndical urbain et rural , ont créé une ambiance sociale favorable à l'amélioration des conditions de vie du travailleur dépourvu d'autres moyens de production que celui de sa propre force de travail.

Jusqu'à présent, on ne pouvait douter de la capacité d'action étatique dans la redistribution du revenu et de la richesse. Les dépenses effectuées dans la santé publique, l'éducation, la construction de logements populaires, la retraite, les assurances pour les personnes âgées, la réserve de revenu en cas d'incapacité de travail permanente ou temporaire pour ceux qui ne bénéficient pas de revenus suffisants, formaient les objectifs concrétisés lors des programmes de gouvernement avec un fort soutien populaire.

L'ingérence forte du FMI dans les comptes publiques sous la forme d'imposition de programmes d'ajustement fiscal, indépendamment des besoins de la population et visant exclusivement l'équilibre financier et la viabilité du paiement de la dette publique (aux rentiers), font pression dans le sens d'une réduction des dépenses sociales.

Dans le domaine tributaire, les recettes gouvernementales subissent des pressions dues à des tendances pratiquement universelles. Premièrement, il existe une exigence croissante du capital pour que l'on réduise les taux imposés au revenu des riches et des millionnaires, dans le sens d'une atténuation de la progressivité de l'imposition tributaire. Deuxièmement, il existe une série de mesures mises en place par les grandes entreprises, visant l'exemption des impôts sur la production, tout en déclenchant un

processus de guerre fiscale entre pays et entre régions d'un même pays. Ces processus peuvent prendre différentes formes, selon le pays concerné: Reagan a mis une réforme tribulaire en place dont le but était de diminuer les impôts de ceux qui en payaient beaucoup, et faire en sorte d'augmenter le nombre de contribuables; cet exemple a été suivi par plusieurs disciples diligents dans les pays périphériques. Mais certains pays centraux ont également adhéré à la chute tribulaire, soit au moyen de la menace d'évasion d'investissements, soit par la concurrence explicite des conditions d'imposition et de rémunération du travail dans d'autres pays. L'une des promesses électorales de George W. Bush a été la réduction des impôts de US\$ 1,6 mille milliards en dix ans.

En ce qui concerne les subsides fiscaux, ils peuvent se manifester sous la forme de subsides, de donations, renonciation fiscale avec exemption ou réduction d'impôts, afin de promouvoir certains secteurs économiques, comme l'agriculture, certaines activités comme la recherche, ou encore certaines entreprises. on les utilise aussi pour encourager le développement régional. Le problème consiste à arriver à une évaluation judicieuse de l'efficacité de ces instruments qui entraînent souvent une dépense fiscale pour favoriser des activités qui se réaliseraient de toute façon. Une seconde difficulté des subsides se trouve dans leur distorsion. Dans ce cas, ce sont les entreprises qui masquent leurs activités qui en bénéficient, en s'encadrant dans les hypothèses de subsides sans toutefois faire honneur à leur engagement de production. Par exemple: Asia Motors a importé des véhicules de la Corée du Sud au Brésil, avec un rabais de 50% sur l'Impôt d'Importation (droits de douane), par le régime automobile: les exigences de production locale et d'exportation n'ont pas été remplies, mais l'entreprise refuse de rembourser les bénéfices fiscaux et de payer l'amende correspondante.

Il existe encore des cas de faux encadrements, comme pour certaines organisations de "philantropie" et de "coopérativisme" dont le but est de bénéficier des subsides et des exemptions fiscales, et surtout d'éviter de payer les contributions aux assurances sociales, qui soutiennent financièrement la sécurité sociale.

la Politique Tribulaire devrait jouer un rôle de subside à la production, la circulation et la consommation, et servir en même temps d'instrument pour la redistribution de revenu, ou au moins pour ne pas aggraver sa mauvaise distribution. Ors, l'on sait que les impôts indirects qui frappent la production, la circulation et la consommation ont pour effet de nuire aux activités économiques, alors qu'ils en élèvent le coût. D'autre part, il est beaucoup plus facile de taxer indirectement, car le commerçant ou l'industriel, qui sont

les responsables immédiats du paiement des impôts, essaient de repasser leur onus au prix au consommateur: ainsi, le prix est déguisé, sous la forme d'un coût de production ou de service. ce type d'impôt, qui frappe aussi bien le revenu du riche que celui du pauvre, est régressif, car la proportion de l'impôt indirect sur le revenu du pauvre est beaucoup plus important que sur le revenu du riche. Il n'est donc pas étonnant que la doctrine néo-libérale en cours tende à soutenir la tributation par le biais des impôts indirects.

Au Brésil, les impôts sur la circulation de marchandises (ICMS), sur la production industrielle (IPI), sur le commerce extérieur (Impôt d'importation) et sur les services ont atteint 32% du total des tributs (contributions de la sécurité sociale comprises). Ce pourcentage s'élèverait certainement à bien plus de 40% si l'on incluait d'autres impôts et contributions que les entreprises paient et qui sont certainement repassés aux prix de vente. C'est le cas de l'impôt sur la personne juridique (impôt sur les entreprises, dans d'autres pays), de la contribution sociale sur le bénéfice liquide, de l'impôt sur les transactions financières (CPMF), etc., etc.. Ors, même en admettant que les entreprises doivent payer des impôts - c'est certainement leur obligation -, la charge d'impôts indirects au Brésil est très élevée.

Une étude de la Recette Fédérale a tenté de mesurer la répercussion des impôts sur les salaires. Les résultats ont largement prouvé ce que nous affirmons ci-dessus. Bien que les impôts directs (revenu et prévoyance sociale) imposent une certaine progressivité de la charge tributaire dans la classe la moins favorisée et celle la plus favorisée (19,14% dans la classe de 1 à 2 salaires minimums et 30,23% dans la classe de plus de 30 salaires minimums), l'impôt sur la consommation fait en sorte que ces chiffres deviennent 32,27% pour la classe au revenu le plus bas, et 37,17% pour celle au revenu le plus haut, ce qui atténue de façon importante la progressivité de la taxation.

la résistance à une taxation plus sérieuse du revenu est si importante que quelques autorités insinuent que dans le cas du Brésil, nous devrions revenir à l'impôt proportionnel avec une taxation unique, pour l'impôt sur le revenu personnel, de 10% pour les revenus au-dessus de R\$ 900,00 (environ US\$ 450,00). D'autres tributs visant la redistribution, comme les impôts sur les héritages, sur la propriété rurale et sur les grandes fortunes, seraient difficiles à administrer. Dans le domaine des impôts indirects, seul l'impôt sur la consommation devrait être taxé; on éliminerait les impôts sur la production et sur les transactions de marché. Voilà la recette néo-libérale.

3 - SECURITE ET PROTECTION SOCIALE

La plus grande polémique actuelle se trame autour du maintient et/ou de la transformation des institutions de la prévoyance sociale, comprenant la réduction du système et du service publics, et l'agrandissement du régime de prévoyance privée et complémentaire. D'après le président national de la CUT brésilienne, João Felício, et le représentant de la CUT au Conseil de Prévoyance Sociale du Brésil Remigio Todeschini, "il existe une ingérence toujours plus grande du FMI et de la Banque Mondiale dans le destin de notre prévoyance sociale" (Folha de São Paulo, 27/12/2000).

Les arguments des néo-libéraux défenseurs des fonds privés de pension sont de nature financière (le déficit structurel des systèmes de répartition, dû à des changements dans le marché du travail et de l'augmentation de l'espérance de vie) et stratégique (levier de la croissance économique). D'après le Ministère de la Prévoyance Sociale, au Brésil, "la prévoyance complémentaire gérée par des entreprises privées est presque inexistante (...) (Cependant), l'approbation par le Congrès National de 3 projets régulateurs (de ce système) sera un pas important dans le sens d'encourager la croissance soutenue de l'économie brésilienne". (Folha de Paulo, 14/01/2001).

Ce qui est en jeu est ce qui suit:

- l'abandon d'une logique de bien collectif, du système de répartition et de la solidarité entre les générations, en faveur de règles individualisantes et excluantes fondées sur une assurance individuelle et capitalisable;
- la substitution d'institutions étatiques, publiques, et donc sujettes à une participation démocratique, par des mécanismes de marchés, supposément impersonnels, mais en fait contrôlés par les détenteurs du pouvoir financier mondial;
- le remplacement d'un système qui, même déficient, offre une espérance de sécurité dans la vieillesse et dans les moments d'inactivité, par un modèle où règne l'incertitude du bénéfice, ce qui contribue à la subordination des individus au marché et au capital.
- la dissolution des droits sociaux et de la citoyenneté, annulés totalement ou partiellement au nom de l'individualisme patrimonial.

Le système proposé d'assurance individuelle géré par des fonds de pension privés ou privatisés, en vue de la retraite, est un modèle hautement pervers et concentrateur de revenu. Premièrement, l'accès à ce système ne sera pas universel, car seuls pourront y participer les individus capables de maintenir régulièrement une épargne financière. Dans la plupart des pays, selon le niveau du revenu per capita et les index de concentration de revenu et de richesse, une petite partie seulement de la population pourra se plier aux nouvelles règles et financer une assurance individuelle privée.

S'il y avait consensus quant aux points ci-dessus, une des préoccupations centrales de notre Chantier serait comment se défendre d'une perspective si perverse et tellement contraire aux idéaux d'égalité, fraternité et solidarité qui nous meuvent. Comment éviter que les vents destructifs du néolibéralisme finissent par mettre en pièces des institutions représentatives de cohésion sociale et d'un seuil minimum d'égalité? Le système démocratique de la plupart des pays non centraux se sont montrés incapables de faire face à cette marée de négativité contre la dignité de l'être humain. En fait, dans le domaine économique, la prise de décisions dans ces pays a été peu à peu centralisée et est devenue autoritaire, grâce à des mesures émanant uniquement du pouvoir exécutif, qui à son tour est l'otage du capital financier et des organismes internationaux de financement.

4 - AUTRES QUESTIONS IMPORTANTES

Redistribution du revenu et protection sociale, - 2 marques d'un capitalisme qui s'est civilisé tout au long du XXème siècle -, sont profondément menacées par le retour à des politiques libérales et par l'appétit incomensurable du capital financier, le vrai défenseur des processus de décisions économiques et politiques au tournant du XX ème siècle vers le XXI ème. Ce sont des domaines d'un conflit intense au niveau national et international; ils s'articulent avec pratiquement tout l'ensemble des pratiques sociales. Il est donc difficile de délimiter le débat et l'analyse de ces 2 thèmes, comme nous avons essayé de le faire ci-dessus.

Tout au long des débats et lors des réunions de travail, nous devons nous pencher sur plusieurs autres points et y réfléchir .

Un premier aspect à introduire serait la signification de la viabilité de la *taxe Tobin*, qui vise à taxer les opérations de change et restreindre les mouvements spéculatifs de capitaux. Le Rapport Fabius soumis à la Commission de Finances de l'Assemblée française le 21/08 2000, l'a définie

“une idée généreuse, mais inexécutable”. Selon le gouvernement français, il serait nécessaire d’obtenir un consensus international de façon à ne pas paralyser les opérations de change dans un seul pays. En plus, le droit européen serait contraire à la décision d’un pays individuellement, ce qui n’a pas empêché le Rapport de défendre une libéralisation financière réglée, le combat contre la spéculation financière, une position favorable à la coopération monétaire régionale, dans les 3 principales zones monétaires, et le renforcement du rôle du FMI.

Un deuxième point important et très vaste a trait à la *guerre fiscale de subsides fiscaux* entre pays ou entre régions d’un même pays. Au Brésil, il existe une concentration régionale de ces bénéfiques qui favorise les régions les plus riches (44% à São Paulo et 66,7% dans la région Sud-est) et plusieurs formes de réduction ou de renvoi de paiement d’impôts, qui composent un tableau de dumping tributaire.

Toujours dans ce domaine des rapports entre régions fédérées se trouve la perception des impôts sur la Circulation des Marchandises et Services entre leur origine et leur lieu de destination. L’ICM est un impôt à la valeur ajoutée, et, lors des transactions entre états, la division de l’impôt se fait entre l’origine qui en garde une partie et leur destination, qui perçoit le reste. Comme les taux peuvent être différenciés, et chaque état peut établir le sien, quelques entreprises décident de s’établir dans un état plutôt qu’un autre, selon leurs intérêts; elle réalisent aussi des ventes fictives vers d’autres états, afin de payer moins d’impôts. Voilà encore un ingrédient de la guerre fiscale.

Les questions fiscales entre états souverains, qui se déroulent au sein d’ unions douanières ou économiques possèdent quelques aspects semblables et d’autres différents de ceux qui surgissent dans le fédéralisme fiscal. Dans les unions douanières, l’engagement formel se limite au tarif externe commun. Pourtant, de nombreux conflits surgissent; ils ont pour fondement la tributation interne, qui tantôt est plus bienveillante, et tantôt discrimine, ce qui donne lieu à de nombreuses accusations réciproques. Dans le Mercosul, il existe un tarif externe commun qui permet un certain nombre d’exceptions pour chaque pays membre, qui peut imposer librement ses impôts. Les plus grands conflits ont lieu dans ce que l’on nomme le régime automoteur, qui permet la concession de subsides fiscaux de tributations internes, mais qui, grâce à celà, a le pouvoir d’attirer des entreprises déterminées vers l’un ou l’autre des pays membres.

Il est important de signaler ici le besoin de coordination de politiques fiscales et même de politiques économiques plus générales, comme la politique monétaire, de change, de sécurité sociale, lors de la consolidation de ces unions douanières.

Il faut mentionner également l'ALCA, l'association qui permettra le libre-échange entre tous les pays d'Amérique, sauf Cuba. Il y a une pression évidente des USA pour accélérer l'installation de l'accord, en l'anticipant pour 2003, alors que le Brésil et quelques autres pays préféreraient la date prévue, 2005. L'analyse de cette union est complexe. Il s'agit de permettre la circulation de marchandises de l'économie la plus forte du monde, en concurrence avec des économies industrielles qui débutent en quelque sorte, qui sont peu structurées et intégrées. Par-contre, l'on ne pense pas à une libération des migrations de travailleurs. Il n'y a aucun doute sur ce qu'il pourrait arriver en termes de déstructuration des industries locales débutantes, leur acquisition par des groupes plus forts et possédant un plus grand pouvoir de marché; le renvoi de grands contingents de travailleurs et les conséquences que tout cela pourra entraîner pour la politique de change, monétaire, mais surtout de déstructuration socio-culturelle et de marginalité sociale. Donc, cette intégration doit être évaluée avec extrême attention en termes des bénéfices qu'elle pourra apporter et des coûts qui s'imposeront certainement, ceci sans aucune position déterministe affirmant qu'il n'y a pas d'autre alternative. Les alternatives existent toujours.

A propos du thème des rapports *Nord/Sud*, on se demande s'il serait possible de créer des institutions et des procédures ayant pour but d'exécuter une redistribution de revenu et de richesse entre pays, de façon à réduire les inégalités entre eux?

Les *paradis fiscaux* sont une préoccupation constante au sein de tous les gouvernements. Les questions qui ont surgi ont trait à la viabilité d'établir des accords internationaux que ces pays devraient respecter.

L'AJUSTEMENT FISCAL: CONCLUSION

Le problème fiscal le plus grave est encore différent. A la veille de Noël 2000, la grande presse brésilienne annonçait que le pays avait dépassé l'objectif de superavit fiscal auquel il s'était engagé auprès du FMI. La nouvelle disait que le Brésil avait obtenu le superavit primaire de R\$ 41,5 milliards, dépassant de R\$ 4,8 milliards l'objectif de R\$ 36,72 milliards engagé auprès du FMI (O Estado de São Paulo, 23/12/2000).

Il convient d'expliquer le concept de superavit primaire. Il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses, exception faite des recettes et dépenses avec intérêts; il correspond donc au montant disponible pour le service de la dette. Et c'est pour cela qu'il est un des indicateurs principaux de l'accompagnement des programmes d'aide du FMI. En privilégiant l'obtention de superavit pour payer la dette, comme objectif principal, on transforme toute la logique des finances publiques et de l'agissement de l'Etat. Les objectifs et les buts des actions de l'Etat deviennent le reste, qui sera réalisé s'il reste encore de l'argent. Il y a donc une inversion des moyens, qui deviennent des fins: la dette, qui est un moyen de réaliser des objectifs, se transforme en fin des finances publiques et de l'agissement de l'Etat lui-même. Des mécanismes semblables ont été établis dans d'autres pays de l'Hémisphère Sud, surtout dans les économies dites émergentes. Même si les procédures spécifiques changent de forme d'un pays à l'autre, les objectifs sont identiques: soumettre le pays à la priorité des paiements extérieurs et étrangler leur souveraineté en termes de politique économique,

Toute la politique économique actuelle s'oriente vers cet objectif. Les intérêts doivent être élevés pour attirer les investisseurs internes et externes, ce qui viabilise le roulement de la dette. Le restant de la nouvelle était tout aussi révélateur: le gouvernement accorderait des subsides aux ministères pour qu'ils puissent les dépenser au-delà des limites fixées, ce qui veut dire qu'il existait des programmes et des projets au sein de ces ministères qui étaient restreints financièrement en fonction de l'obligation de fournir le superavit primaire. Cette façon d'agir se répète quotidiennement au Secrétariat du Trésor du ministère des Finances au Brésil: restreindre les subsides, peu importe la priorité de leur emploi. On interrompt des recherches scientifiques, on suspend la distribution de paniers alimentaires de base pour les victimes de la sécheresse au Nord-Est, les boursiers voient la valeur de leur bourse diminuer. Les dépenses budgétaires prévues se réalisent toujours dans de plus petites proportions que prévu; quelques organismes de l'administration publique se serrent la ceinture jusque dans les coûts les plus élémentaires comme l'électricité et le téléphone. On prend les fonctionnaires de l'Etat et les retraités comme boucs-émissaires responsables de cette situation caotique. Les exemples cités sont si dramatiques qu'ils apparaissent même dans la presse. La pratique quotidienne de cette philosophie financière aboutit au démantèlement de l'administration publique, et à un Etat inefficace et inopérant.